
PROPOS INTRODUCTIFS DE MONSIEUR LE PRESIDENT

*Allocution introductive,
Visite Ministérielle de Madame Ségolène ROYAL,
Ministre de l'Environnement de l'Energie et de la Mer,
14,15 mars 2017*

Séquence UNESCO, Salle Felix EBOUE, Préfecture de Martinique

Officiels de l'Assemblée (sous réserve) :

Madame la Ministre,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du CE de la CTM,

Messieurs les Parlementaires,

Messieurs les Présidents des Communautés d'agglomération,

Mesdames, Messieurs les Directeurs des Services de l'Etat,

Mesdames, Messieurs les Ediles,

Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités, bonjour,

Tout d'abord, permettez-moi de remercier chaleureusement, Madame la Ministre pour l'honneur que vous nous faites de nous permettre d'exposer, au nom de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique, **Alfred MARIE-JEANNE**, un bref état d'avancement du dossier, que je sais pour dire, cher à votre cœur : **la candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO !**

L'humaniste Helder Câmara disait : « *Lorsqu'on rêve tout seul, ce n'est qu'un rêve, alors que lorsqu'on rêve à plusieurs c'est déjà une réalité* ».

Cette réalité, nous sommes en train de la construire : faire connaître et reconnaître au monde, l'intérêt, la beauté ainsi que les enjeux de conservation de la biodiversité et du volcanisme Martiniquais ; « *voici l'utopie partagée* », comme dirait Câmara, « *c'est le ressort de [notre] Histoire* ».

L'inscription de ce projet sur la liste indicative de la France en 2014 a été une première étape franchie après la mise en œuvre d'une dynamique locale incluant des partenaires du monde du vivant et du culturel.

La convention du patrimoine mondial présente l'originalité de lier dans un même document la protection des patrimoines culturels et naturels, reconnaissant l'importance d'un équilibre entre les deux. En Martinique, les monuments naturels sont profondément inscrits dans la culture. Edouard Glissant dira :

“Notre paysage est son propre monument la trace qu'il signifie est repérable par-dessous. C'est tout histoire”.

Par conséquent, réussir à inscrire nos « ***Forêts et Volcans du Nord de la Martinique*** » sur La Liste du Patrimoine Mondial constitue un véritable projet de société qui, au-delà d'une reconnaissance internationale, vise à réconcilier les Martiniquais avec leur environnement naturel et plus largement une meilleure appropriation du fort potentiel de la luxuriance de la biodiversité ainsi que de la genèse et géodynamique de notre territoire.

La responsabilité qui nous incombe au travers de cette procédure dans la préservation d'un patrimoine au potentiel de valeur universelle exceptionnelle est immense et nous exposerait donc au regard du monde ; cette opportunité qui nous est offerte d'être des « fils et gardiens » de notre patrimoine collectif au nom de l'Humanité, nous tenons à le réaffirmer aujourd'hui, demeure un axe central en terme de développement et de cohésion de notre territoire insulaire.

En effet, l'audition du 11 octobre dernier [audition hautement technique] de la délégation UNESCO de Martinique devant les instances du Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (CNBFPM) a été couronnée d'un franc succès. A cette occasion, la délégation du Parc Naturel de Martinique fût épaulée dans cet exercice par Monsieur le Préfet mais aussi par deux experts de rang international, convaincus de l'intérêt de protéger ce Bien :

LE PARC NATUREL DE MARTINIQUE

Maison du Parc – Annexe Monsigny – Avenue des Canéfiériers – Sainte Catherine – BP 437 97205 FdeF Cedex

Tél 0596 64 42 59 – Fax 0596 64 42 59

Mail contact@pnr-martinique.com



PNR MARTINIQUE

- Monsieur Marc CHAUSSIDON, Directeur de l'Institut Physique du Globe de Paris (IPGP) ;
- Mais également, Monsieur Georges BOUDON, Professeur Systèmes volcaniques de l'Institut Physique du Globe de Paris (IPGP).

Ainsi par courrier en date du 24 octobre 2016, vous avez tenu Madame la Ministre à nous confirmer, suite à l'expertise du Comité national, [je cite] de la « *validité des grands principes de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle* » du futur Bien Martiniquais.

Cette première validation nationale, augure d'une poursuite favorable du projet dans les prochains mois nous amenant à relever un certain nombre de défis, notamment :

- **Veiller à une gestion raisonnée et durable de ce Bien impliquant les communautés locales ;**
- **Promouvoir le partage de la connaissance des valeurs et attributs du Bien et son appropriation par tous ;**
- **Initier une démarche collaborative en matière de protection, sauvegarde et de gestion des espaces naturels remarquables au sein des Petites Antilles et notamment au titre des Biens du Patrimoine Mondial.**

Enfin, je me ferai le héraut des plus de 70 000 Martiniquais sensibilisés autour de ce projet pour vous remercier de l'intérêt, de votre appui, ainsi que la bienveillance que vous nous avez manifesté dès la genèse de cette belle aventure et que nous appelons de nos vœux, le plus fédérateur que possible.

Aussi, je vous remercie, une fois de plus du soutien que vous nous apportez dans la poursuite de ce projet structurant pour notre territoire. Je tiens à remercier chaleureusement, l'ensemble des chevilles ouvrières qui ont contribué à ce jour, au succès de cette mission et je tiens personnellement à saluer, Monsieur le Préfet, une fois de plus, pour l'appui que vous nous offrez dans la poursuite de ce projet.

Mèsi en pil mèsi an chay !

LE PARC NATUREL DE MARTINIQUE

Maison du Parc – Annexe Monsigny – Avenue des Canéfiçiers – Sainte Catherine – BP 437 97205 FdeF Cedex
Tél 0596 64 42 59 – Fax 0596 64 42 59
Mail contact@pnr-martinique.com

